



UNE SEMAINE EN HAÏTI

L'hebdomadaire du Collectif Haïti de France

Une rédaction d'Alterpresse ... avec le soutien de la Fokal

N°1379

1er mars 2019

- **Face à la contestation, Jovenel Moïse multiplie des initiatives qualifiées d'infructueuses**
- **Le CARDH réclame une enquête d'Etat sur les incidents survenus dans les locaux des consulats d'Italie et du Pérou**
- **Haïti-Rép. Dom. : Les autorités dominicaines proposent deux jours supplémentaires de fonctionnement des marchés frontaliers**
- **Droits humains : Plaidoyer de l'OIT en faveur d'un dialogue social entre le gouvernement haïtien, les employeurs et employés**

>> Face à la contestation, Jovenel Moïse multiplie des initiatives qualifiées d'infructueuses

Le président Jovenel Moïse a installé, le 25 février, un énième « comité de facilitation du dialogue interhaïtien », dans un contexte de contestations et de mise en question de la politique, appliquée depuis l'année 2017. Mandaté pour une durée de 90 jours (fin mai 2019), à partir de la date de sa mise en place, ce comité a pour mission de recommander toutes mesures, susceptibles d'encourager la « création de conditions, favorables à la réalisation du dialogue national interhaïtien », et de mettre en œuvre « toutes stratégies garantissant la réalisation d'un dialogue franc et sincère ». Il devrait également « obtenir la participation active des personnalités politiques, économiques et sociales du pays, ainsi que celle des structures politiques et des organisations de la société civile, collaborer avec les partenaires internationaux intéressés au dialogue national interhaïtien ». « Le comité de facilitation du dialogue interhaïtien se mettra au travail rapidement pour que, dans un délai n'excédant pas quinze jours, il puisse enclencher, dans le respect de la Constitution, un dialogue politique, franc et sincère, devant conduire à la mise en place d'un gouvernement inclusif, capable de répondre aux aspirations de la population », selon un communiqué, émis le 22 février 2019 par le secrétariat de la présidence. Ce qui est interprété dans l'opinion publique comme un renvoi, voire la révocation, par Jovenel Moïse, de l'équipe gouvernementale dirigée par Jean Henry Céant depuis le 17 septembre 2018. Ce mécanisme de dialogue s'inscrit dans la même logique de promesses, non tenues depuis deux ans, critique Camille Chalmers, porte-parole du parti politique *Rasin kan pèp la*. « Comment peut-on dialoguer avec un pouvoir, qui collabore avec des

mercenaires ? » (en référence à un groupe de 7 étrangers, arrêtés le 17 février). Jovenel Moïse a, lui-même, éliminé toute possibilité de dialogue suite à sa dernière adresse à la nation le 14 février, pour répliquer aux mobilisations populaires contre le pouvoir, souligne le parti politique *Rasin kan pèp la*. Lors de ce discours, Jovenel Moïse a déclaré qu'il ne compte pas laisser le pays entre les mains de gangs armés et de trafiquants de drogue. Ce discours est « anti-dialogue », souligne le parti *Rasin kan pèp la*, qui appelle à la poursuite de la mobilisation contre le gouvernement. La plupart des personnalités, membres de ce comité, dit de « facilitation du dialogue national », ne sont pas connues dans l'opinion publique. Seulement 5 sur les 7 personnalités désignées pour faire partie de ce comité, ont participé à la cérémonie officielle d'installation le 25 février. « J'ai envoyé ma lettre de démission au président, à la suite du communiqué du secrétaire général du Palais national, qui a fait une fuite en avant. Ce n'est pas notre rôle de former un gouvernement », a fait savoir au quotidien « Le Nouvelliste » Charles Suffrard, qui décline l'invitation de Jovenel Moïse à intégrer ce comité. D'autres démarches, notamment la création en mars 2018, d'un comité de pilotage des États généraux sectoriels de la nation, ont été déjà entamées, sans succès, par Jovenel Moïse, afin d'aboutir à ce dialogue national. Un pacte de gouvernabilité a été également proposé dans le cadre de ce processus dit de dialogue national. Lors d'un premier forum sur le pacte de gouvernabilité, tenu le 22 janvier, Jovenel Moïse - qui avait publiquement adressé des reproches à son premier ministre Jean Henry Céant, à cette occasion - s'était montré insatisfait de l'absence de l'aile dure de

l'opposition autour de la table des discussions envisagées. Des mouvements de protestations anti-gouvernementales, organisés, du 7 au 18

février 2019, avaient paralysé les activités à travers le territoire national

>> Le CARDH réclame une enquête d'Etat sur les incidents survenus dans les locaux des consulats d'Italie et du Pérou

Une enquête d'Etat s'avère nécessaire autour des incidents survenus le 12 février dans les locaux des consulats d'Italie et du Pérou en Haïti, estime le Centre d'analyse et de recherche en droits humains (CARDH). Cette enquête doit être conduite conjointement avec les États concernés, sous l'observation d'une entité internationale. Le personnel consulaire peut être appelé à témoigner par-devant les juridictions nationales, conformément aux prescrits de l'article 44 de la Convention de Vienne de 1993 sur les relations diplomatiques et consulaires. Des agents de la Police Nationale d'Haïti ont dispersé à coup de gaz lacrymogènes, une manifestation populaire exigeant le départ du président Jovenel Moïse aux abords du Champ de Mars. Plusieurs manifestants sous le choc ont fait irruption, vers 17h, dans les locaux des consulats d'Italie et du Pérou, situés au numéro 40 de la rue Lamarre, à Port-au-Prince. « Certains en sont sortis et se sont dirigés vers le nord de la rue Lamarre, en emportant des armes de gros calibres

(des fusils de calibre 12 et d'autres armes du style Galil) et d'autres matériels », fait savoir le CARDH. Un autre groupe a ensuite pénétré dans les locaux des consulats. Un procès-verbal sur ces incidents, dressé par Me. James Saint-Jean, le juge de la section Sud de Port-au-Prince, révèle que « des empreintes digitales et des traces de sang » ont été constatées sur un pan de mur, à l'extérieur du bureau du chef de sécurité, , , . Le juge de paix a été autorisé par le chef de sécurité, à visiter seulement quelques endroits, alors que la totalité de l'immeuble était concerné, fait remarquer le CARDH, appelant à analyser tous les faits entourant ces incidents. Aux environs de 2h du matin, le 13 février, deux pick up, dont les arrières étaient recouverts, sont sorti des consulats, indique-t-il. Le corps consulaire a condamné fermement les attaques, dans une note publiée deux jours après l'incident. Toutefois, il n'a apporté aucun démenti formel aux rumeurs sur les tueries.

>> Le Haïti-Rép. Dom. : Les autorités dominicaines proposent deux jours supplémentaires de fonctionnement des marchés frontaliers

Les autorités dominicaines souhaitent que les marchés frontaliers fonctionnent officiellement quatre jours par semaine, au lieu de deux jours, rapporte la plateforme Groupe d'appui aux rapatriés et réfugiés (GARR). Le ministre dominicain de la défense, Rubén Darío Paulino a fait part de cette proposition, lors d'une rencontre tenue à Pedernales, le 21 février, avec le directeur général des douanes de la République Dominicaine, le maire de Pedernales, le délégué de ville et le responsable du bureau des douanes de cette province dominicaine. La décision d'augmenter le nombre de jours de marché frontalier n'est pas prioritaire pour

le moment. D'autres questions méritent d'être clarifiées, avant de penser à cette mesure, souligne le maire titulaire d'Anse-à-Pitres, Harry Bruno. Il annonce qu'il soumettra la proposition des autorités dominicaines au pouvoir central en Haïti. Il est important d'avoir l'avis de la population d'Anse-à-Pitres, en particulier des commerçantes et commerçants haïtiens, avant tout accord entre les deux États voisins, a estimé le représentant du Garr, Jean Kellermann Jasmin. Ces commerçants sont souvent l'objet de mauvais traitements dans les marchés dominicains, a-t-il rapporté.

>> Droits humains : Plaidoyer de l'OIT en faveur d'un dialogue social entre le gouvernement haïtien, les employeurs et employés

L'Organisation Internationale du Travail s'est engagée à faciliter ce dialogue social entre le gouvernement haïtien, les employeurs et employés, dans le cadre des défis liés au travail, déclare Fabrice Leclercq, coordonnateur de l'organisation, en conférence de presse le 26 février à Port-au-Prince. Cette démarche permettrait de trouver des

réponses aux nombreuses revendications des travailleuses et travailleurs, espère-t-il, à l'occasion du centenaire (1919-2019) de l'OIT, célébré autour du thème « faire avancer la justice sociale, promouvoir le travail décent ». « La paix universelle n'est pas possible sans la justice sociale », promeut l'Organisation.

A lire également :

- Haïti-Politique : De dialogue en dialogue (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article24095>);
- Politique : Le Cspj exige des explications, suite au transfert, vers les États-Unis d'Amérique, de 7 étrangers arrêtés avec des armes lourdes en Haïti / **Une décision « illégale et arbitraire », selon le Cspj** (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article24086>).